

*COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR*

| |
|---|
| <p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE DU 22 FEVRIER 2024</p> |
|---|

*Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle
Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Monsieur le Maire souhaite également la bienvenue à Madame Véronique WEIGEL.

Il présente les condoléances du Conseil Municipal à Isabelle SCHOTT suite au décès de son papa.

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BILLE Christian, BURDLOFF Thania, DEMANINS Patrick, DURR Christian, FLEITH Jean-Louis, GEISS Stéphane, GOULOUZELLE Edith, HAUMESSER Marie, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Quentin, JAEGLI Jean-Claude, MEYER Laurence, OHLMANN Grégory, SCHILLINGER Michèle, SPEICHER Robert, VOGEL Maité.

Membres absents excusés et ayant donné procuration :
DUCHENE Alexandre donne procuration à BAUMANN Carine
GARNCARZ Sylvie donne procuration à SCHILLINGER Michèle
HAUMESSER Claire donne procuration à JAEGLI Jean-Claude
MARTINEZ Sylvia donne procuration à SPEICHER Robert
SCHWARTZ Karine donne procuration à OHLMANN Grégory

Membre absent excusé : SCHOTT Isabelle

Secrétaire de séance : Mme Christelle PARMENTIER

| |
|---------------|
| Ordre du jour |
|---------------|

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2024 ;
2. Urbanisme ;
3. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
4. Divers.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2024

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Urbanisme

ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS ET DECLARATIONS

- M. Ozcan DAG (PC 068 143 23 A 0009) - Rue du Lancaster HOLTZWIHR (Section 42 parcelle 253)
Motif : Construction d'une maison individuelle accolée d'un garage
Zone UB
Avis défavorable

NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- M. Alexandre BERGER (DP 068 143 24 A 0004) - 2 rue du Galtz HOLTZWIHR
Motif : Remplacement de deux fenêtres de toit VELUX existantes à l'identique (volets solaires)
Zone Ub
Avis favorable
- M. Bernard KLEITZ (DP 068 143 24 A 0005) - 28 rue Principale HOLTZWIHR
Motif : Démolition d'un mur de 6 mètres côté Est, démolition d'un mur de 5 mètres côté Nord
Zone Ua
Avis défavorable (murs protégés dans le cadre de l'OAP en annexe du PLU)
- M. Félix ZIRN (DP 068 143 24 A 0006) - 6 route de Colmar HOLTZWIHR
Motif : Isolation de la façade par l'extérieur avec pose de panneaux en polystyrène et crépissage beige clair. Rénovation de la terrasse existante (démontage de la véranda existante et ajout d'un garde-corps métallique à la terrasse et l'escalier)
Zone Ub
Avis favorable
- Mme Jasmine SCHUTZ (DP 068 143 24 A 0007) - 17 rue du Forgeron HOLTZWIHR
Motif : Remplacement d'une pergola à l'identique
Zone Ub
Avis favorable

CERTIFICATS D'URBANISME

- Cua 068 143 23 A 1003 de Me Joanne ALBRECHT pour le 8 rue du Général de Gaulle HOLTZWHR
- Cua 068 143 23 A 1004 de Mme Andrée ARNAUD pour un terrain rue du Général de Gaulle HOLTZWHR - Section 29 parcelle 112

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite au droit de préemption suivant à :

- Me Joanne ALBRECHT pour le 8 rue du Général de Gaulle HOLTZWHR

DIVERS

La Commission Urbanisme du 19 février 2024 a évoqué le dossier relatif à l'Impasse de la Digue. Pour rappel il s'agissait :

- soit de vendre les parcelles à un particulier en l'état ;
- soit de vendre les parcelles à un promoteur en conservant la main sur l'aménagement du quartier ;
- soit de conserver les parcelles et y réaliser une opération communale (avec ou sans échange) ;
- soit de maintenir les parcelles en réserve foncière.

Aucune majorité n'est sortie des discussions entre membres de la Commission, partagés entre l'offre du promoteur (à négocier) et le maintien des parcelles comme réserve foncière (à plus ou moins long terme).

Compte-tenu des discussions budgétaires à venir, une décision devra être prise lors du prochain Conseil Municipal.

3. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- Réunion du Syndicat Mixte de l'Ill du 7 février 2024

Après la visite d'une section de la digue gauche retravaillée pour 53 000 € en aval du pont sur la D1, des informations ont été données sur les chantiers en cours et les projets de travaux dans les sections 2 et 3.

Les travaux réalisés sur les trois sections en 2023 se montent à 522 341 € sur une dépense totale de 2 612 86 € (avec les chantiers précédents). Dans notre section on note une digue renforcée à Oberentzen, la zone humide à Andolsheim, un écoulement redynamisé à

Horbourg-Wihr, les coupes de bois au Riedbrunnen, digue renforcée à Logelheim. Soit 71 000 € sur les 105 000 € (avec chantiers précédents).

Sur les deux sections, le programme 2024 prévoit 520 000 € de travaux GEMAPI et 110 000 non GEMAPI, dont 290 000 € (Gem et non Gem) dans la 3^{ème}.

Tout près de chez nous sont prévues la reprise de la couche de roulement et des talus de Sainte Croix en Plaine - Sundhoffen pour 80 000 € ; les études préliminaires pour les travaux de protection du port de Colmar pour 100 000 € ; la rehausse d'un mur à Illhausern pour 30 000 €.

Entre autres opérations pour tout le linéaire, nous avons en 2024 les coupes sélectives, enlèvement d'embâcles, plantations, fauchage ; 100 000 € pour une étude de dangers et études géotechniques des systèmes d'endiguement. Cela fait pour tout le linéaire 380 000 € (dont 165 000 GEMAPI).

Divers problèmes sont évoqués par des délégués : impact d'un relevage de digue sur les arbres (Ensisheim), érosion suite à travaux à Réguisheim, couche de roulement non propice pour y rouler à vélo, règlementations contradictoires au sujet de coupe d'arbres en pied de digue, enlèvement de matériaux déposés par les eaux, passage à gué détérioré à Andolsheim, accumulation de matériaux au pont de Horbourg. Des travaux sont prévus au port de Colmar en 2025, avec une subvention de 4.6 M€ de VNF.

L'Assemblée Générale aura lieu à Didenheim le 15 mars.

- **Compte-rendu de la réunion de Colmar Agglomération du 14 février 2024**

Plusieurs rapports ont été votés dont :

- Le rapport de Développement Durable (avec notamment deux constats : 2023 a été l'année la plus chaude de tous les temps et malgré tous les efforts (rénovation énergétique des bâtiments, voitures électriques)
Notre territoire de Colmar Agglomération est encore fort loin des objectifs de baisse d'émission de gaz à effet de serre pour 2030 (561KT CO2 en 2021 pour un objectif 2030 à 279 KT CO2 sur Colmar Agglomération). Pour mémoire, nous étions à 587 KT CO2 en 1990.
- Le rapport du Service DECHETS.
Il a été précisé que les nouvelles consignes de tri de début 2022 ont été comprises par la population puisque le tri des plastiques a augmenté de plus de 15% en 2022 et que c'est toutes les filières de tri qui ont progressé, avec une amélioration de la qualité du tri grâce à la réglette qui a été distribuée. Un rappel : 300 composteurs à 10€ sont vendus par Colmar Agglomération en un an.

Durant cette séance, plusieurs subventions ont été votées et notamment une subvention de 50% du prix d'achat des couches lavables pour enfants avec un maxi de 100 € (soumis à une formation préalable) ainsi qu'une subvention à la SPA pour la stérilisation des chats errants.

Un achat groupé de récupérateurs d'eau (pour les particuliers mais aussi pour les communes a également été acté.

La conception et la distribution d'un livre intitulé « la Libération de la Poche de Colmar vue par ...» est prévue début 2025 à l'occasion des 80 ans de notre Libération

- Compte-rendu de la réunion de l'Association des Maires du Haut-Rhin du 17 février 2024

M. le Maire rend compte de cette Assemblée Générale ainsi que des nombreuses interventions techniques des personnalités invitées par l'AMHR à Wittelsheim.

Ont ainsi été abordés :

- la toute récente loi de revalorisation du métier de Secrétaire Générale de Mairie et dont il faut maintenant attendre les décrets d'application,
- la sobriété et l'efficacité énergétique par TERRITOIRE ÉNERGIE ALSACE et quelques aides ou subventions,
- la lutte contre le moustique tigre et la nécessaire sensibilisation des populations sur le fait de supprimer au maximum toutes les eaux stagnantes, chez les privés mais aussi dans les cimetières et sur le domaine public,
- les 100 ans de notre Droit Local avec l'élaboration d'une plaquette par l'Institut du Droit Local qui en présente les avantages.

Autre information relevée dans le discours de M. le Préfet : 15% de nos effectifs de policiers et de gendarmes seront affectés cet été à la sécurité des Jeux Olympiques, ce qui entraînera la mise à contribution des réservistes de la Gendarmerie. Il a aussi insisté sur les efforts financiers de l'Etat avec notamment + 2,5 milliards pour le Fond Vert et le grand programme intitulé FRANCE RURALITE.

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Jeunesse du Ried Brun du 21 février 2024

1. Présentation de l'association présidée par M. Pierre TOILLIEZ qui compte 40 salariés.
2. Bilan financier : la Jeunesse du Ried Brun connaît actuellement une grosse problématique financière : résultat provisionnel pour l'année 2023 de - 40 000 euros.

Afin d'apporter une aide financière à l'association, il a été voté :

- Une augmentation de 50 000 euros de la subvention des Collectivités.
- Une augmentation de 5 % des tarifs des repas dès le 1^{er} mars 2024.
- Une augmentation de 20 % des tarifs de garde pour les personnes extérieures au Ried Brun (sur les mercredis et les vacances scolaires) dès le 1^{er} mars 2024.

- **Compte-rendu de la réunion du comité syndical du Pays du Ried Brun du 22 février 2024**

Le débat d'orientation budgétaire a fait apparaître des évolutions défavorables au plan budgétaire principalement pour l'énergie (gaz et électricité) et pour le périscolaire (les communes devront payer 50K€ de plus en 2024 en raison du fort taux d'absentéisme constaté par l'association).

Pour notre commune, le coût des prestations réalisées par le Syndicat Pôle Ried Brun passera de 318k€ par an à 331k€ par an en 2024 (budget prévisionnel).

L'achat d'une nouvelle sono et des travaux sur le parking de l'Espace Ried Brun sont également envisagés en 2024.

4. Divers

- Nids de guêpes

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux d'une demande du Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers au nom de ses membres, d'être exempté des interventions sur nids d'hyménoptères (guêpes et frelons), en raison des fortes contraintes qu'implique ce genre de missions : beaucoup d'inaptitudes médicales au sein du Corps, interventions réalisées de préférence en soirée après 19h, canicule des derniers étés qui a été très éprouvante pour les intervenants en raison des épaisses combinaisons de protection, manque de gratitude de la part de certains citoyens, obligation d'intervenir parfois une seconde fois et/ou de devoir démonter une partie de l'isolation de combles, de soulever des tuiles...

Le nombre d'interventions en 2023 a été de 22 sur la commune.

S'agissant d'une demande récurrente et devant la difficulté de trouver des Sapeurs-Pompiers bénévoles pour réaliser ces opérations, M. le Maire propose de refaire voter le Conseil Municipal sur l'option de l'arrêt de ces prestations gratuites à la population ; la solution pour le futur serait pour les habitants de se rapprocher d'entreprises privées spécialisées dans la destruction de nids de guêpes et de frelons.

Le Conseil Municipal adopte, avec 2 voix contre et 2 abstentions, l'abandon du traitement des nids de guêpes de nos concitoyens par les Sapeurs-Pompiers du Corps local.

Les pompiers de Porte du Ried s'engagent néanmoins, comme cela est prévu par le SIS du Haut-Rhin, à continuer d'intervenir en cas de danger imminent (écoles, crèches, terrains de sport utilisés, à proximité de nourrissons, pour des personnes à mobilité réduite...).

Le Conseil Municipal remercie les Sapeurs-Pompiers qui se sont engagés ces dernières années à la réalisation de ces missions de service public.

- Travaux

- Travaux de renouvellement de l'éclairage public : Vialis a quasiment fini le remplacement des 100 luminaires budgétés en 2023. Un devis pour finir le remplacement en 2024 des 29 luminaires restants a été réceptionné. Le dossier sera soumis prochainement à TEA pour subvention.
- APAVE : l'APAVE a audité l'ensemble des bâtiments communaux début février. L'ensemble des rapports sont en cours de rédaction et une synthèse des rapports sera présentée au prochain Conseil Municipal.
- Lotissement Oberfeld : la suite des travaux d'aménagement dans le lotissement Oberfeld ont été entamés en février, les mâts sans les sources lumineuses ont été posés et les pavés qui délimitent les entrées de propriétés sont en cours de pose.

- Travaux école

La réfection de la toiture plate de l'école Paul Frieß est achevée.

L'ancien revêtement PVC a été remplacé par une structure bénéficiant d'un pouvoir isolant plus élevé avec une finition ardoisée plus adaptée aux différents écarts de température.

- Matinée citoyenne et matinée fleurissement

La matinée citoyenne se déroulera le samedi 25 mai 2024. L'ensemble de l'équipe municipale est sollicitée pour apporter des suggestions de projets à réaliser. Chacune sera étudiée pour examiner la faisabilité du projet. Nous concentrerons cette matinée sur le patrimoine communal.

Une après-midi fleurissement est prévue le vendredi 17 mai 2024 pour assurer les plantations de fleurs dans la commune.

- Conseil de Fabrique de Riedwihl

La réunion budgétaire du 7 février 2024 a révélé des finances excédentaires.

Le 70^{ème} anniversaire de la bénédiction des cloches a été évoqué pour la fête patronale en juillet prochain.

- Elsässputz

L'opération de ramassage de déchets du 16 mars 2024 a été rappelée ; celle-ci sera annoncée sur nos différents supports de communication.

Les conseillers ont été sollicités pour un retour concernant les lieux à nettoyer.

- Bibliothèque

Une rencontre entre les deux bibliothèques de notre commune et la bibliothèque d'Alsace aura lieu courant mars.

Ce sera l'occasion, entre autres, d'aborder l'accompagnement des sites en termes d'actions, de projets et de prêts de livres.

- Projets du Conseil Municipal des Jeunes

- Visite du Sénat le 28 février 2024.
- Participation aux « Foulées de Fortschwihr » (course solidaire) le 13 avril 2024.

La séance est levée à 22h50.